

NANTES, le 27 mars 2012

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
119 SE/EV

Madame, Monsieur le Délégué Syndical,

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées pour la réunion des **Délégués du Personnel du 16 mars 2012**.

**115 - Végétations :**

Cette question a déjà été posée en janvier. La CFTC vous demande à nouveau la coupe des arbustes situés sur le passage piétonnier réservé aux agents du technique sortie de Trocardière voie 2 et entre Balinière et 8 mai voie 1. Ceci étant extrêmement dangereux pour nos équipes à pied lors du passage des rames.

**La demande a été faite auprès des services communaux en charge des espaces verts. Nous allons réitérer cette demande.**

**116 - Lasers Lauriers et Malakoff :**

Suite aux signalements répétés des conducteurs de l'usage de laser dans les zones des Lauriers et de Malakoff. La CFTC vous demande ou en est l'enquête de police ? Tous les conducteurs visés ont-ils eu la possibilité de déposer plainte ?

**Toute personne peut déposer plainte pour ce type d'agression (c'est une plainte contre X).**

**Nous n'avons pas de nouvelles de l'enquête de la police, mais ce point sera abordé en réunion de police cette semaine.**

**117 - Procédure de travail sur les voies tramway:**

Une personne seule a changé les lumières centrales sur l'axe Trocardière – Grande Ouche le 10 février 2012 entre 13h30 et 14h30. La CFTC s'étonne de ce mode opératoire ! Ne doit-on pas être 2 agents au minimum pour effectuer des travaux sur les voies TW ?

**Les consignes de sécurité applicables aux travaux sur ou aux abords de la plate-forme des lignes tramway et de Busway imposent la mise en place d'éléments de protection du chantier ainsi que le port d'équipement individuel pour l'agent travaillant sur le site.**

**D'autre part une Information d'Exécution de Travaux (IET) est établie auprès de l'entreprise en cas de dispositions particulières à mettre en œuvre.**

**Les travaux peuvent donc être exécutés par un agent seul ou par plusieurs agents. Dans le cas où le chantier n'est pas conforme soit il est mis en conformité soit il est arrêté.**

### **118 - Odeurs désagréables :**

Lorsque des équipes de prévention interviennent pour nettoyer vomis, urines, déjections, les odeurs souvent persistent. La CFTC demande que les équipes possèdent des diffuseurs. Pour exemple la RATP dispose de ces articles aux senteurs « muguet », cela ayant pour but de ne pas indisposer la clientèle. A défaut un concentré à diluer dans les jerricans car les nettoyages sont effectués à l'eau.

**Aucune remontée dans ce sens n'a été faite auprès de l'UTR, toutefois nous allons voir pour trouver un produit permettant d'améliorer les interventions de ce type.**

### **119 - Temps de parcours Ligne 2 et 3 :**

La CFTC vous demande d'anticiper pour la rentrée 2012 l'augmentation des temps de parcours d'au moins 4 minutes par rapport aux horaires planchettes actuelles. Force est de constater que des zones auparavant limitées à 40 sont passées à 10 (arrivée Pirmil voie 2, Ricordeau voie 1). Ainsi que des zones passant de 25 à 10 sur le secteur de Pirmil (voies 1 et 2). De surcroît les nombreuses zones de travaux dites provisoires au nombre de 2 minimum quotidiennement (tondeuse, réparations de quais, nettoyage d'arrêts, inspection des voies etc.....) Tout ceci agrémenté des problèmes récurrents de TR (commerce voie 1 par exemple). L'ensemble de ces problèmes évoqués impacte fortement les temps de parcours initiaux.

**Tous les ans, nous recalculons les temps de parcours selon les moyennes des mesures d'OPTOR relevées sur l'ensemble de l'année.**

**Nous essayons de limiter le cumul des interventions pour limiter les impacts.**

### **120 - Electrocardiogramme:**

La CFTC demande que soit effectué un électrocardiogramme tous les 2 ou 3 ans dans le cadre de la visite annuelle, ceci à des fins préventives.

**Nous avons décidé avec le médecin du travail qu'un électrocardiogramme sera effectué tous les 2 ans à partir de 55 ans puis tous les ans à partir de 60 ans.**

**Cette mesure sera applicable à dater du 1er avril 2012.**

### **121 - Dépose des objets trouvés :**

La CFTC vous demande de mettre en place à l'UTR un habitacle pour récupérer les objets trouvés. En effet dimanche et jour férié ainsi qu'en dehors des horaires du KIV, il n'est pas possible de déposer les nombreuses trouvailles des équipes de l'UTR.

**Nous allons regarder.**

### **122 - Procédure de garde de documents administratifs:**

La CFTC vous demande quel comportement adopté lorsque suite à une verbalisation le client part en vous laissant sa pièce d'identité ? Cette situation arrive régulièrement. Que doit on faire si le brif et l'espace mobilité sont fermés ? Qui garde la pièce d'identité ?

**La procédure est la même que pour un Objet Trouvé : la mairie - service des Objets Trouvés.**

**Si le BRIF ou l'espace mobilité est fermé il y a toujours un agent de maîtrise qui peut prendre le relais ou la remise peut se faire le lendemain.**

### **123 - Tan info:**

La CFTC est surprise de voir dans le dernier Tan info les photos d'agents anciennement conducteurs/ agents de prévention 50/50 apparaître ! Depuis quand les retours à la conduite 100% font l'objet d'une parution dans le Tan info ?

**C'est effectivement une erreur.**

### **124 - Toilettes Rivière:**

La CFTC invite la direction à utiliser les toilettes du terminus « Rivière ». Après de multiples signalements au PCC concernant le vidage de la cuve, le passage dans ce lieu devient un supplice pour les conducteurs qui osent s'y aventurer.

**Nous avons acheté des toilettes autonomes qui seront installées en mai 2012.**

**Dans l'attente, nous allons faire un rappel auprès des services de nettoyage.**

### **125 - Vérification feux stop:**

La CFTC vous avait interrogé sur le sujet en janvier. Que préconiser vous pour palier à cette déficience ?

**La solution du miroir n'est pas retenue.**

**Nous réfléchissons pour une solution technique (ex : remplacement des ampoules par des leds).**

**Il est toujours possible de faire vérifier les feux, à la rentrée par les personnes qui s'occupent du lavage.**

#### **126 - Tenue vestimentaire :**

La CFTC constate encore que certains RDL prônent le harcèlement vestimentaire. Pour rappel la modification du règlement intérieur plus tolérante que son prédécesseur. Un agent qui portait un bonnet personnel bleu marine uni (pas de pub) s'est vu intimé l'ordre d'ôter son couvre-chef en exploitation devant la clientèle. La CFTC demande à la direction de rappeler les règles aux agents de maîtrise récalcitrants.

**La problématique du couvre chef n'est pas une problématique vestimentaire mais plus de politesse.**

#### **127 - Maladie**

Au 1er janvier 2012, une loi est entrée en vigueur pour les fonctionnaires. Cette loi concerne les arrêts de maladies et pénalise d'un jour de carence les salariés. SUD vous demande si les salariés de la SEMITAN sont concernés par cette mesure ?

**Non, les agents de la SEMITAN ne sont pas des fonctionnaires !**

#### **128 - Problème MPA**

Régulièrement, lorsqu'un conducteur fait appel à une équipe de prévention, il est souvent mis en porte à faux vis-à-vis des clients !

SUD demande que le conducteur soit d'avantage écouté et non soupçonné d'être excessif.

**Nous sommes d'accord.**

#### **129 - Problème MPA (suite)**

Sur la ligne 25, semaine 10, un conducteur a fait une demande de MPA pour une personne sans titre de transport. SUD vous demande pourquoi le PCC a rappelé le conducteur via le combiné d'ambiance alors que la discrétion aurait été de mise ?

Le contrevenant a entendu et par 3 fois le conducteur s'est fait cracher dessus !

SUD voudrait que le mode opératoire soit clair pour tout le monde !

**Pour le moment, la procédure n'est pas complètement finalisée.**

**En effet, tous les bus ne sont pas complètement équipés de la nouvelle radio (restait 25 bus le 9 Mars).**

**D'autre part, les ressorts des pédales étant trop sensibles, cela ne permettait pas de fiabiliser l'appel.**

**Les ressorts sont en cours de remplacement et la procédure qui consiste à envoyer une équipe systématique sur chaque appel d'alerte devrait voir le jour rapidement.**

**Quand le déploiement sera terminé, un rappel du mode opératoire sera fait auprès des régulateurs.**

#### **130 - Vitres anti agressions**

Les conducteurs sont contents d'avoir les numéros des bus équipés de ces fameuses vitres. Mais l'idéal serait de savoir sur quelles lignes ils roulent ? Ou alors qu'ils soient exposés en évidence dans les dépôts !

**Lors des prochaines vacances scolaires, en avril, un véhicule sera à nouveau exposé dans chaque dépôt les mardi et jeudi. Une affiche sera diffusée dans les UP.**

**Entre temps, le véhicule du Bêle circule sur la ligne 21, à St Herblain les 2 véhicules sont sur la ligne 25 et sur la ligne 56 ou en service de nuit et à Trentemoult le véhicule circule sur plusieurs lignes.**

#### **131 - Chronobus service de nuit**

Radio tan annonce que les « chronobus » seront réservés aux conducteurs uniquement bus.

SUD vous demande si oui ou non cette information est exacte ?

**Cette information n'engage que Radio TAN !**

#### **132 - Titularisation service de nuit**

Radio tan (bis) nous informe que la « titularisation » de certains conducteurs sur les services de nuit, va disparaître.

SUD voudrait savoir comment cela va se passer pour les personnes qui ont été obligé de passer le permis tramway ?

**Radio TAN s'est encore trop engagée !**

**A ce jour, nous n'avons rien arrêté sur ce sujet.**

### **133 - Contrôle de titre de transport**

Le mercredi 29 février, en fin d'après midi, la ligne 1 a été fortement perturbée.

La clientèle, après avoir subi une coupure de ligne de plus de 35 minutes, a eu l'agréable surprise d'être contrôlée par une équipe d'ACIC.

SUD vous demande si cela fait parti du nouveau mode opératoire du contrôle ?

Si c'est le cas, SUD se demande où est le bon sens commercial ?

**Au contrôle, les procédures n'ont pas changé et en cas de perturbation on s'écarte du problème (pour ne pas en rajouter).**

**Sur le tramway on peut rester sur la ligne mais sur les extrêmes.**

**Si le problème est trop important il y a la possibilité de changer de secteur mais aussi de participer à l'information clientèle. Un événement qui perturbe une ligne n'empêche pas les clients de voyager en règle et concernant la validité des titres nous faisons preuve d'indulgence si la durée de validité est dépassée.**

### **134 - Bas de la rue de Strasbourg le samedi**

Actuellement, le samedi après midi, pour les véhicules arrivant d' »Hôtel Dieu », le tourner à gauche est interdit. Cette interdiction est matérialisée par une barrière.

Les conducteurs de tram arrivant de la station « Bouffay » constate sans relâche que cette interdiction n'est pas respectée et que les conducteurs de voitures non seulement grillent le feu rouge mais en plus ne se rendent pas compte de la présence du tram (un R24 ne serait pas de trop)

SUD vous demande d'intervenir auprès des autorités concernées pour replacer cette barrière de façon plus pertinente.

**Une modification du carrefour est à l'étude.**

**Nous allons demander une plus grande vigilance de la part de la police.**

### **135 - Aiguillage Manufacture**

Devant la difficulté pour certains conducteurs de basculer cet aiguillage, SUD vous demande pourquoi ce système a été utilisé et surtout quand va-t-il être changé ?

**Nous ne le changerons pas, l'aiguillage est tout neuf. Nous essayons de trouver une solution pour modifier le système de goupille.**

**Si l'agent n'arrive pas à basculer l'aiguillage, il doit appeler le PCC.**

### **136 - Départs retraités**

Pourquoi certains services de futurs retraités ont été mis au mini reclassement et pas d'autres ?

**Dans le premier cas, le départ en retraite était au 31/01/2012 mais le dernier jour de travail était au 05/01/2012 donc avant le mini reclassement (mini reclassement le 16/01/2012).**

**Dans le second cas, le départ est au 30/04/2012 et le dernier jour de travail était au 10/02/2012 donc après le mini reclassement.**

**C'est pourquoi seul le premier service a été intégré au mini reclassement.**

### **137 - Tan Air**

En septembre, il va y avoir un 5ème roulement sur Tan Air, ce qui va engendrer un jour XNA en plus (ceux qui n'ont pas de permis TW auront 2 jours XNA par semaine ! Sud vous demande de revoir ce service afin d'éviter les journées XNA

**Il s'agit d'une proposition faite aux agents en poste sur la navette aéroport.**

**C'est actuellement en discussion avec les personnes concernées.**

### **138 - Ligne 56**

Sud vous demande le nombre d'écoliers toléré dans un bus. En effet, l'équivalent de 3 classes est monté sur la ligne 56, et les petits n'avaient aucun moyen de se tenir. L'accompagnant a essayé de culpabiliser la conductrice en lui disant qu'elle était la première à lui faire une remarque, donc c'est un habitué de ces faits.

Sud vous demande d'envoyer une circulaire aux directeurs d'école, en leur rappelant le bon usage dans les transports en commun

**Nous allons nous rapprocher des écoles mais il aurait été intéressant de connaître le nom de l'école concernée.**

#### **139 - PV DE CE**

Pourquoi faut-il attendre 5 semaines avant de recevoir les PV du CE ?

**Ces PV sont rédigés et affichés par le Comité d'Entreprise. Ils sont validés lors de la réunion suivante et ne peuvent donc pas être diffusés avant.**

#### **140 - Heures récupérables payables**

Pourquoi les mécanos de Trocardière ne peuvent pas se faire payer leurs heures récupérables payables ?

**Les heures récupérables payables sont générées par les heures du soir faites entre 21h et 22h ou par du temps supplémentaire.**

**Cependant, pour la maintenance, les paiements d'heures ne sont pas prévus et l'entreprise privilégie la récupération plutôt que le paiement.**

**Nous allons regarder ce point.**

#### **141 - Assureurs**

Question 12, DP de janvier

Pour les assureurs qui voulaient laisser leur poste, la Direction nous avait répondu qu'ils devaient prévenir 3 mois avant la fin de leur contrat.

Or, par écrit, nous constatons que vous indiquez 3 mois avant le reclassement et que par conséquent ils devaient faire leur courrier avant fin février, ce qui change complètement la donne pour certains car ils n'ont pas eu le temps de le faire

SUD vous demande un délai supplémentaire.

**Qu'ils se dépêchent de le faire !**

**Pour le moment aucun courrier n'a été refusé.**

#### **142 – Services dimanche entre 15h &20h –renforts Commerce. Haluchère :**

La CFDT vous demande de renforcer les équipes de prévention le dimanche à Commerce. Le conducteur doit assurer la descente des voyageurs, la non montée des autres et se préparer pour son retournement.

**L'équipe de prévention est présente sur Commerce mais peut être amenée à se déplacer en cas de problème sur le réseau.**

#### **143 - Renfort RB 03 Le Bêle :**

La CFDT vous demande de simplifier la vie des conducteurs pour éviter les ratés. Ce renfort est marqué comme RB 04 dans le service et identifié comme 10-03 sur le râtelier à planchettes.

**L'ancienne planchette est réapparue après quelques mois d'absence !**

**La bonne planche est donc remise dans le rack.**

#### **144 - Cahier de services :**

La CFDT vous demande de revenir aux cahiers de services, sous plastique, dans les salles prise de services : Ex : Dalby et Le Bêle on ne peut plus consulter certains services jaunes ; bleu ou même jour roses.

**Nous allons remettre des cahiers.**

#### **145 - Information passagers TW :**

Attendre 6 minutes sans pouvoir faire descendre les passagers, puis encore 7 minutes avant d'avoir des nouvelles du PCC. La CFDT rappelle que les incidents en ligne font toujours retomber la colère des usagers sur les conducteurs, s'ils ne sont pas informés en temps utile.

**Il est demandé au régulateur de systématiquement informer les conducteurs et les conductrices des incidents ou accidents qui surviennent sur les lignes TW, et ce afin de se préparer aux manœuvres de régulation et de pouvoir informer la clientèle. N'ayant pas de précision sur le jour et l'heure de l'incident, il nous est difficile de donner une explication plus précise.**

**Néanmoins nous continuerons à sensibiliser les régulateurs sur l'importance de l'information en temps réel.**

#### **146 - Signalisation R25 :**

La CFDT se félicite de la pose des R25 de part et d'autres de la station SNCF en voies 1&2. Quand c'est bien on continue ! La CFDT vous demande la pose de cette signalisation à Duchesse Anne.

**La demande sera faite à la CUNM.**

#### **147 - Vendredi matin Ligne 1 Croix Bonneau- F. Mitterrand :**

Le créneau horaire, le vendredi entre 5h et 7h devient problématique : déverrouillages de portes, signal d'alarme...La CFDT vous demande d'intervenir régulièrement avec la prévention pour assurer un service de qualité, à tous les usagers du matin

**Nous avons eu 32 déverrouillages et tirages d'alarme de porte en février 2012, un seul de ces signalements concernait le tronçon Croix Bonneau – F Mitterrand, entre 5h et 7h00.**

**Nous restons vigilants.**

#### **148 - Livraison dotation habillement :**

La CFDT s'étonne du retard de livraison concernant l'habillement. C'est la 2ème année consécutive de promesses d'une livraison plus tôt. La CFDT vous demande d'y remédier.

**Il n'y a aucun retard de livraison pour la dotation annuelle.**

**Nous vous invitons à relire la note de service de septembre qui informait d'une livraison fin mars 2012 alors que les livraisons ont commencé début mars.**

**Pour rappel, la livraison de 2011 a eu lieu fin février – début mars 2011.**

**Les années précédentes, la livraison était fin mars – début avril.**

#### **149 - Local Bellevue Mendès-France :**

Suite à la demande de nombreux collègues effectuant un terminus à Bellevue- Mendès-France (lignes 23, 59, 74, 81, 91), la CFDT souhaite voir installer un distributeur à boissons dans ce local.

**Nous allons vérifier que ce local est équipé des installations nécessaires à la mise en place d'un distributeur. Si c'est le cas, nous contacterons notre fournisseur pour un prochain aménagement.**

#### **150 - Espace Mobilité :**

La CFDT apprend qu'il y a eu des nouvelles disparitions de billetterie à l'espace mobilité. Depuis 3 ans, les agents vous demandent un stock individuel de titres. La CFDT demande où en est votre réflexion sur cette solution. Le climat social à l'espace mobilité s'en trouvera apaisé.

**Les problèmes de billetterie constatés ces dernières années n'auraient pas été résolus avec un stock individuel.**

**Par ailleurs, les stocks individuels présentent plusieurs inconvénients qui nécessitent une réflexion plus approfondie.**

- Les erreurs de stocks ne seraient plus décelées rapidement et il serait encore plus difficile d'en analyser les causes.
- Augmentation du temps de gestion des stocks : nécessité de contrôler 20 stocks, d'augmenter le temps de réapprovisionnements et du contrôle interne du réapprovisionnement
- Gestion complexe de la récupération des stocks pendant les absences (congrés, maladie, formation, détachement ...)
- Multiplication par deux des casiers de billetterie avec en plus des stocks pour les renforts à la rentrée.

#### **151 - Toilettes Marcel Paul :**

La CFDT vous demande quand vont être remis en fonctionnement les toilettes de Marcel Paul après le dysfonctionnement des grands froids.

**Malgré les difficultés rencontrées (raccords de canalisations enterrées endommagées difficilement accessibles) nous poursuivons nos investigations pour pouvoir, moyennant une réparation provisoire, remettre en service ces toilettes sous une semaine.**

**Une réparation ultérieure plus conséquente sera certainement à prévoir.**

#### **152 - Voies TW :**

La CFDT constate avec les conducteurs que de nouvelles limitations de vitesse apparaissent suite à des aiguilles cassées. Quelle période est envisagée pour un retour à la normale ?

**Nous assurons les réparations dans les meilleurs délais.**

### **153 - Dotation et cambriolage :**

Un conducteur de St Herblain, s'est fait cambriolé. En plus des dégâts occasionnés et des dégradations gratuites, une partie de sa caisse a disparu. La CFDT vous demande si le dépôt de plainte est suffisant pour le remboursement par la TAN. La CFDT vous demande jusqu'où va la responsabilité du conducteur ?

**Dans un tel cas, c'est l'accord sur la sécurité des personnes et des biens qui s'applique : suite à un dépôt de plainte, l'entreprise prend en charge le vol dans la limite de la valeur déclarée, (ou à défaut à 50 % de la dotation).**

### **154 - Local Police cours Olivier de Clisson :**

La CFDT vous demande si le dépôt de plainte peut s'effectuer au plus près du Commerce, cours Olivier de Clisson, pour faciliter la vie des salariés victimes.

**Cela est possible mais dépendra de la demande police, surtout si l'individu est interpellé. Un accueil prioritaire est réservé aux agents SEMITAN à "Waldeck Rousseau".**

### **155 - Téléphone « espion » :**

La CFDT vous demande si nous sommes revenus au temps où les écoutes étaient courantes ...

Lors des conversations en interne TAN, un écho est audible dans le téléphone rendant très désagréable les échanges.

**Non, il n'y a pas d'écoute des téléphones mais il est vrai que parfois, nous entendons certains échos dans le téléphone.**

### **156 - Accueil des spécificités dans les véhicules**

La CFDT n'est pas opposée mais vous demande de redéfinir l'espace d'accueil des spécificités que nous devons gérer à l'avenir (les vélos pliants et les poussettes) ainsi que leur cheminement de circulation rendu difficile par des couloirs trop étroits dans certains véhicules.

**Nous avons déjà modifié le règlement commercial pour aider les conducteurs dans leur dialogue avec les clients.**

**Nous allons regarder pour les prochains achats de matériel.**

### **157- Carrefour Maraîchers- Grandmaison – Ligne 4 :**

La CFDT rappelle qu'il manque toujours un R24 à ce croisement. Pour mémoire, les conducteurs se retrouvent régulièrement nez à nez dans le rond-point avec des VL qui s'autorisent le demi tour.

**La demande a été faite et réitérée à la CUNM.**

### **158 - Housses de sièges conducteurs :**

La CFDT demande si les housses sont toujours distribuées. Dans ce cas, pourrait-on en avoir des plus épaisses pour une meilleure tenue dans le temps.

**Ces housses ne sont plus distribuées.**

**Nous épuisons les stocks.**

### **159 - Appel d'urgence :**

La CFDT voudrait savoir si lors d'un appel d'urgence lié à des menaces, en plus du relevé vidéo, l'enregistrement d'ambiance est pris en compte dans la procédure.

**Non, l'enregistrement d'ambiance n'est pas pris en compte dans la procédure. Il pourrait cependant l'être sur réquisition.**

### **160 - Modifications des services lors de journées exceptionnelles**

LA CGT vous demande de mettre en place un flash information via intranet pour les modifications de services.

**La communication interne et les responsables gestion travaillent actuellement sur la mise en ligne d'une rubrique « gestion » sur Résonance qui intégrera notamment la diffusion d'information en cas de modifications de services.**

### **161 - Ligne 97 Vertou**

La CGT vous a avertis plusieurs fois sur la dangerosité de la sortie de St Blaise à 16h49 sur la 97/06, service AT1215 et jusque-là rien n'est fait pour sécuriser cette sortie. Tous les conducteurs et conductrices ont la hantise de cette sortie. Une solution existe : Il suffit de court-circuiter le terminus pour que le bus puisse se mettre en place avant la sortie des élèves.

**Un test sera fait et si celui-ci est concluant, cela pourrait être mise en place à la rentrée.**

### **162 - Ligne 32**

La CGT réitère sa demande pour avoir un feu prioritaire sur le carrefour Bd Schuman et Américain. Actuellement, cela nous amène à des conflits avec les automobilistes.

**Ce problème va devenir caduc avec le retraitement du carrefour en giratoire dans le cadre du projet Chronobus C2, avec des stations apaisées de chaque côté et la prise en compte des 2 roues.**

**Il s'intègre ainsi dans un projet de traitement d'axe global de Rond point de Rennes à Pont du Cens sans aucun feu tricolore.**

### **163 - Self bus Heuliez série 500**

A chaque fois que l'on déclenche le self, il faut ouvrir obligatoirement les portes pour pouvoir repartir. Ce qui nous fait perdre du temps. Ce dispositif a déjà été enlevé sur certains véhicules. Pourquoi pas sur l'ensemble ?

**Dans la logique de fonctionnement du self de tous les bus du parc, il n'est pas nécessaire d'ouvrir une porte pour désactiver le self et repartir.**

**Si c'est le cas, c'est une panne et il faut faire un signallement.**

### **164 - Chaises Trentemoult**

A quand des nouvelles chaises ? Cela dure un peu, moqueriez-vous de nous ?

**C'est en cours, les chaises sont arrivées !!!**

### **165 - AFFICHAGE DP ET CHSCT**

Le mois dernier, en DP, vous nous avez promis d'afficher les réponses DP et le rapport CHSCT dans des classeurs sur les panneaux. La CGT souhaite savoir pourquoi ce n'est toujours pas fait ?

**Les D.P. seront toujours affichés sur les panneaux Direction.**

**Concernant les comptes rendus de CHSCT, un classeur sera mis à disposition dans les U.P. Il est à récupérer auprès des responsables d'UP.**

### **166 - PARKING DALBY ET LE BELE**

Les délégué(e)s CGT demande où en est la longue réflexion sur les parkings du Bêle et de Dalby ?

**L'étude est en cours.**

### **167 - Temps de réaction PCC**

Dans la nuit du 24 février à 0h30, un conducteur a fait un appel au PCC suite à des individus alcoolisés qui provoquaient la clientèle par des insultes. Au bout de 10 longues minutes, aucune réponse du PCC...

Le conducteur voyant la situation se dégrader, décide de faire un appel d'urgence qui reste également sans réponse...

Le conducteur et la clientèle mettent les individus dehors, et c'est seulement en rentrant en HLP que le PCC rappelle !

La situation aurait pu être beaucoup plus grave ! La CGT vous demande d'être plus réactif quand un appel d'urgence est lancé !!!

**Après vérification, il s'agirait du circuit D (bus 542). Un appel normal a bien été émis par le bus 542 à 24h45 et 18s. Par contre, après vérification de l'historique des appels, aucun appel d'urgence n'a été reçu sur la console Gérébus.**

**Pourtant l'essai d'appel d'urgence a bien été effectué à 21h10 et 53s et l'essai était concluant, ce qui veut bien dire que l'appel d'urgence fonctionnait.**

**Le régulateur n'a pris connaissance de l'appel normal du bus 542 qu'au moment où il a eu à utiliser la console Gérébus.**

**Le conducteur ne voyant pas de réaction à son appel aurait pu le réitérer.**

**Nous demanderons aux régulateurs de conserver un niveau de vigilance élevé en service de nuit.**

### **168 - Virement de la paie**

En début d'année, un calendrier des virements paie a été établi. Pour le mois de février le virement était prévu pour le 28 février, alors que celui ci a été effectué le 29 février. La CGT vous demande de respecter votre calendrier édité en début d'année.

**Le virement a été effectué en début d'après-midi du 28 février comme l'indique le calendrier.**



La date précisée sur ce calendrier est le jour du départ du virement depuis la banque SEMITAN.

Ensuite, les traitements inter banques peuvent prendre un jour ou plus.

#### **169 - HEURES PAYABLES AUX ATELIERS**

La CGT souhaite savoir pourquoi un conducteur qui passe la visite médicale pour son permis à l'extérieur, peut se faire payer ces heures, alors que les ouvriers n'y ont pas le droit ? (Sauf les I.F.)

**Un crédit de 2 heures récupérables est crédité lorsque l'agent passe sa visite médicale de permis en dehors de son temps de travail.**

#### **170 - Places de parking pour les conductrices et conducteurs Semitan**

Il est inadmissible que les conductrices et conducteurs de la Semitan ne puissent pas avoir de places réservées sur les lieux de prise de service, ou des points de relève. Nous sommes quand même les premiers à embaucher et les derniers à débaucher, pour acheminer les usagers des transports urbains !!!

Que faut-il faire pour y avoir droit ?

**Nous rappelons qu'un plan de mobilité est en cours. Nous étudierons cette problématique dans le cadre du plan de mobilité.**

#### **171 - Modification de service**

La CGT vous demande de modifier, sur résonance, la journée dont le service est modifié pour un entretien ou pour la médecine du travail, par un changement de couleur comme pour les congés acceptés. Car les titulaires d'un roulement ne regardent pas leur service tous les jours !

**Nous regarderons dans le cadre de la prochaine version.**

**La procédure d'information par le PCC existe toujours. Nous allons faire un rappel auprès des régulateurs et des RCS pour que cette procédure soit suivie.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Délégué Syndical, l'expression de nos meilleures salutations.

Sylvie DENIS  
Directeur des Ressources Humaines

Prochaine réunion : 13 avril